

RINOLEP-C523

REVÊTEMENT DE FINITION PIGMENTÉ AUTOLISSANT



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-C523 est une couche de masse pigmentée, prête à l'emploi, à 2 composants, à base de résine époxy de haute qualité. Le RINOL EP-C523 permet de réaliser des revêtements de sol sans joints et non poreux, résistant à des contraintes mécaniques plus intense.

Le RINOL EP-C523 peut encore être rempli de silice (par ex. sable Geba de Dorfner 0,08 - 0,25 mm à 23°C - d'autres silices peuvent avoir une influence négative sur l'aération, l'écoulement, etc.) comme revêtement de finition autolissant.

Le produit peut également être utilisé comme scellement ou peinture de socle, dans ce cas, il n'est pas rempli de silice.

Après mélange avec le durcisseur correspondant, le RINOL EP-C523 est utilisé comme revêtement de surface pour les sols industriels exigeant une grande stabilité mécanique et chimique. Il est facile à nettoyer et présente une bonne résistance aux carburants et aux lubrifiants, à la plupart des solvants et aux produits chimiques.

Sur demande, le produit peut également être livré non pigmenté pour être coloré avec des pâtes pigmentaires.

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être suffisamment porteur. La résistance à la traction de la surface à apprêter doit être d'au moins 1,5 N/mm² en moyenne, la résistance à la compression d'au moins 25 N/mm². L'applicateur doit vérifier la compatibilité avec les anciens revêtements. Les surfaces denses ou dures peuvent entraîner des problèmes d'adhérence si la préparation du support est insuffisante. Dans ce cas, des mesures spéciales peuvent être nécessaires. Nous recommandons de réaliser des surfaces d'essai. Le support doit être propre et exempt de particules libres et friables.

En principe, il faut vérifier si le support est poreux, des bulles de dégazage peuvent se former dans le revêtement. Ceci doit être vérifié par l'applicateur et, le cas échéant, éliminé.

Avant l'application du RINOL EP-C523, le support doit être apprêté avec un primaire d'accrochage RINOL EP-P202, RINOL EP-P201, RINOL EP-P206 ou RINOL EP-P210 conformément aux fiches techniques des produits respectifs.

RINOL EP-C523 est appliqué directement sur le primaire ou sur une couche d'égalisation EP, selon la planéité souhaitée. La couche de finition RINOL EP-C523 doit être appliquée au plus tard 24h à (20°C) après la couche précédemment appliquée ou la couche précédente a été saupoudrée de silice. Le support doit être filmogène et non poreux, sinon l'air qui monte du support peut provoquer la formation de bulles.

En cas de rugosité ou d'inégalité importante, il faut réaliser un tiré à zéro avec RINOL EP-P202, RINOL EP-P201 ou RINOL EP-P206 avant d'appliquer le revêtement (voir les fiches techniques des produits correspondants).

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-C523 avant et pendant la phase de durcissement.



Cleanroom®
Suitable
Materials



Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Couleurs	Nuancier RINOL, autres sur demande
3	Durée de conservation / stockage	12 mois entre 5 et 20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,40 g/cm ³
2	Temps de traitement (20°C)	env. 20 - 25 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	15-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau Liant par mm d'épaisseur de couche, selon Nature du support	env. 1.800 - 2.000 g/m ² (non rempli A+B)
5	Praticabilité (20°C)	après env. 24 heures
6	Revêtement suivant (20°C)	dans les 12-24 h.
7	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci (sans ajout de sable de quartz)		
1	pleine capacité de charge mécanique (20°C) chimique (20°C)	après 7 jours après 28 jours
2	résistance à la compression (DIN EN 196 / ASTM C 109)	env. 70 N/mm ²
3	résistance à la traction par flexion (DIN EN 196 / ASTM C 190)	env. 45 N/mm ²
4	résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
5	Dureté Shore D (DIN 53505 / ASTM D 2240)	env. 75



RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Via Chiarugi 76/U
I - 45100 Rovigo

Tel.: +39 (0) 425 411 200
Fax: +39 (0) 425 411 222

info.italy@rcrif.com
www.rinol.com

AZIENDA CON
SISTEMA DI GESTIONE
CERTIFICATO DA DNV
ISO 9001 • ISO 14001
ISO 45001

RINOLEP-C523

REVÊTEMENT DE FINITION PIGMENTÉ AUTOLISSANT



Mise en œuvre

Le produit est livré dans des bidons à 2 composants en quantités adaptées l'une à l'autre.

Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être chauffé au moins à la température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être remué pendant 2 à 3 minutes, puis le composant B doit être entièrement vidé dans le composant A. Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un mélangeur électrique approprié. Il faut éviter de mélanger l'air. Le mélange doit être transvasé et ensuite mélangé à nouveau brièvement.

Revêtement de surface :

La silice (rapport de poids 1 : 0,7 à 23°C) doit être mélangée de manière homogène. Verser le RINOL EP-C523 sur la surface à revêtir et l'appliquer à l'aide d'une spatule dentée Polyplan n° 48 en couvrant la surface avec l'épaisseur de couche correspondante (env. 2 mm). Pour obtenir des épaisseurs de couche régulières, il convient de vérifier régulièrement les crémaillères de la spatule et de les remplacer si nécessaire. La surface doit être travailler à l'aide d'un rouleau débulleur en mouvement croisé. L'applicateur porte à cet effet des chaussures à clous.

Le RINOL EP-C523 peut également être utilisé sans sable de quartz supplémentaire (comme revêtement supérieur autolissant avec la crémaillère Polyplan n° 25 en couche d'environ 1 mm d'épaisseur).

En tant que scellement ou peinture de socle, l'application se fait avec un rouleau pelucheux.

Lors de la réalisation de revêtements à saupoudrer ou à chips, il convient de saupoudrer et de passer le rouleau débulleur pendant le temps de travail du produit, ne pas attendre sa prise.

Scellement

Couche de fond : RINOL EP-P201 ou RINOL EP-P202 0,30 - 0,5 kg/m²
Scellement : RINOL EP-C523 (2 opérations) 0,25 - 0,3kg/m²

La couche de fond doit former un film de résine fermé et continu. Pour optimiser le pouvoir couvrant sur les surfaces rugueuses, le RINOL EP-C523 peut être thixotropé avec jusqu'à 0,5% d'agent de réglage RINOL X965.

Pour les teintes claires (par ex. jaune, orange), il est recommandé de passer 2 fois pour obtenir un bon pouvoir couvrant.

Les irrégularités du support et les infiltrations de saleté ne peuvent pas être dissimulées par des vitrifications fines.

Le matériau est réparti à l'aide d'un racloir en caoutchouc, puis passé uniformément avec un rouleau à poils courts en passes croisées.

L'applicateur doit effectuer ses propres tests sur place.

Recouvrement

En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, il n'est pas nécessaire de poncer la couche de finition. Si un délai d'attente plus long (>24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, l'ancienne surface doit être bien nettoyée, soigneusement poncée et aspirée.

Entretien

Pour conserver les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique à long terme, nous recommandons un entretien régulier. Veuillez demander à cet effet nos instructions d'entretien RINOL.

Teinte

Presque toutes les teintes sont possibles. De légères variations de teinte sont inévitables pour des raisons liées aux matières premières. Pour les teintes claires, comme par exemple le jaune ou l'orange, des variations de teinte peuvent apparaître durablement en raison du remplissage avec du sable de quartz. Sous l'influence des UV et des intempéries, les résines époxy ne sont généralement pas stables dans leur teinte et ont tendance à jaunir. La lumière UV artificielle peut également modifier la teinte et entraîner un jaunissement. Les propriétés techniques restent inchangées.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions d'utilisation échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

En principe, les résines EP ne conservent pas leur couleur à long terme sous l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques subissent une usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant, dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.



RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Via Chiarugi 76/U
I - 45100 Rovigo

Tel.: +39 (0) 425 411 200
Fax: +39 (0) 425 411 222

info.italy@rcrif.com
www.rinol.com

AZIENDA CON
SISTEMA DI GESTIONE
CERTIFICATO DA DNV
ISO 9001 • ISO 14001
ISO 45001

RINOLEP-C523

REVÊTEMENT DE FINITION PIGMENTÉ AUTOLISSANT



Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

A des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, après l'application, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C). Pendant cette période, l'exposition à l'eau (par ex. rosée, eau de condensation) peut entraîner une coloration blanche (formation de carbamate) de la surface ou rendre la surface collante à ces endroits, ce qui peut nuire à l'adhérence des revêtements suivants.

Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite du service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité sur la face arrière et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité, quelle qu'en soit la raison et/ou la situation juridique. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

RCR Flooring Products Italia S.r.l.
Via Chiarugi 76/U
I-45100 Rovigo
05 ¹
EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833
09
EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)
Réaction au feu : B _{FL-S1}
Perméabilité à l'eau : NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) : NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) : B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance) : IR 4
Isolation contre les bruits d'impact : NPD ²
Absorption du bruit : NPD ²
Résistance chimique : NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 "Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produits IIA / j type sb) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de Rinol EP-C523, en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS: WGK RE 30

Pour plus d'informations sur le Giscode, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>